



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ HARMONISÉ 2018**

## **ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS HANDICAPÉS**



**IMP LES GLYCINES**

**19 rue du Maréchal JOFFRE**

**67500 HAGUENAU**

**03 88 73 31 40**

## **SOMMAIRE**

---

<b>I. IDENTITÉ DU SERVICE</b>	<b>PAGE 1</b>
<b>II. RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>III. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI</b>	<b>PAGE 9</b>
<b>IV. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE</b>	<b>PAGE 19</b>
<b>V. RÉSEAU PARTENARIAL</b>	<b>PAGE 20</b>
<b>VI. DÉMARCHE QUALITÉ</b>	<b>PAGE 25</b>
<b>VII. PROJETS ET PERSPECTIVES</b>	<b>PAGE 26</b>
<b>VIII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ</b>	<b>PAGE 27</b>
<b>INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF</b>	<b>PAGE 29</b>

## I. IDENTITÉ DU SERVICE

### I.1) Informations générales

N° Finess *670780477*

Raison sociale *IMP Les Glycines*

Indiquez le département et la commune d'implantation de votre établissement :

Type d'établissement

Votre établissement comprend-t-il une unité spécialisée dans l'accueil des enfants polyhandicapés ?

Oui  Non

Nom de l'organisme gestionnaire *ARSEA*

N° de téléphone *0388733140*

Adresse mail *accueil.imp-glycines@arsea.fr*

## I.2) Informations légales sur l'activité du service

Nombre total de places autorisées selon l'agrément : 42

Veuillez reporter ci-dessous les modalités indiquées sur votre agrément :		Nombre de places autorisées
Par type de déficience	Déficiences intellectuelles	42
	Déficiences psychiques (y compris TCC)	0
	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	0
	Déficiences motrices	0
	Déficiences visuelles	0
	Déficiences auditives	0
	Troubles sévères du langage (dysphasie, ...)	0
	Polyhandicap	0
Par modalité d'accueil	Internat	0
	Semi-internat	42
	Suivi milieu ordinaire / domicile	0
	Accueil temporaire	0
	Autre modalité	0
Par âge	Age minimum	Age maximum
	<input type="text" value="6"/>	<input type="text" value="14"/>

44 jeunes sont accompagnés au quotidien à l'IMP sur deux lieux d'accueil sur le territoire:  
un site principal à Haguenau : 32 jeunes accueillis au 31/12/2018  
une antenne à Wissembourg : 12 jeunes accueillis au 31/12/2018

Faute de place dans les IMPRO du secteur, 5 jeunes, pour assurer une continuité dans leur parcours, sont maintenus au-delà de 14 ans jusqu'à 16 ans.

## II. RESSOURCES HUMAINES

### II.1) Plateau technique : répartition des effectifs par fonction au 31 décembre 2018 (ANAP 2Re3.1)

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
<b>Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration</b>			
Directeur général	0	0	0
Directeur	1	1	1
Directeur adjoint	0	0	0
Directeur des ressources humaines	0	0	0
Chef de service	0	0	0
Agent administratif et personnel de bureau	1	1	1
Autre personnel administratif	0	0	0
<b>Catégorie : Personnel des services généraux</b>			
Agent de service général	4	3	2.94
Maitresse de maison	0	0	0
Ouvrier professionnel	0	0	0
Surveillant de nuit	0	0	0
<b>Catégorie : Personnel éducatif, pédagogique et social</b>			
Aide médico-psychologique	3	2	2.65
Animateur social	0	0	0
Assistant de service social	0	0	0
Assistante familiale ou maternelle	0	0	0
Codeur en LFPC	0	0	0
Conseiller économique social et familial	0	0	0
Éducateur de jeunes enfants	0	0	0
Éducateur spécialisé	5	4.5	3.5
Éducateur sportif	2	1.5	1.5
Éducateur technique	0	0	0

Éducateur technique spécialisé	0	0	0
Interface de communication	0	0	0
Intervenant à domicile	0	0	0
Moniteur d'atelier	0	0	0
Moniteur éducateur	4	2.98	3.48
Musicothérapeute	0	0	0
Professeur LSF	0	0	0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0	0	0
Transcripteur-adaptateur	0	0	0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	5	0	4.30

#### Catégorie : Personnel médical

Médecin en rééducation fonctionnelle	0	0	0
Médecin généraliste	1	0	0.00
Pédiatre	0	0	0
Psychiatre, pédopsychiatre	1	0.27	0.11
Autre spécialité	0	0	0

#### Catégorie : Psychologues et personnel paramédical

Aide-soignant	0	0	0
Auxiliaire de puériculture	0	0	0
Ergothérapeute	0	0	0
Infirmier	0	0	0
Masseur kinésithérapeute	0	0	0
Neuropsychologue	0	0	0
Orthophoniste	1	0.25	0.23
Orthoptiste	0	0	0
Psychologue	1	0.35	0.35
Psychomotricien, rééducateur en motricité	1	0.7	0.7
Autre personnel paramédical	0	0	0

#### Catégorie : Autre

Autre	0	0	0
-------	---	---	---

II.2) Le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus constitue-t-il une situation récurrente dans votre structure ?

Veillez choisir votre réponse :  Oui  Non

II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre 2018 (hors stage)

Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
CDI	23	16.97
CDD	2	1.30
<i>Dont CDD de remplacement</i>	1	0.50
Intérim	0	0
Contrat de professionnalisation	0	0
Contrat d'apprentissage	1	1
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	0	0
Autre	1	0.00

II.4) Répartition des effectifs durant l'année pour ces fonctions

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
<b>Enseignant</b>	3	2.5
<i>dont contrat simple</i>	3	2.5
<i>dont contrat d'association avec l'Etat</i>	0	0
<b>Enseignant spécialisé</b>	0	0
<i>dont contrat simple</i>	0	0
<i>dont contrat d'association avec l'Etat</i>	0	0

<b>Coordinateur pédagogique</b>	0	0
<i>dont contrat simple</i>	0	0
<i>dont contrat d'association avec l'Etat</i>	0	0
Autre, précisez :	0	0

## II.5) Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures cumulées	Nombre d'heures rémunérées
Stagiaires rémunérés	3	808	808
Stagiaires non rémunérés	3		

## II.6) Âge du personnel au 31 décembre 2018 (Indicateur ANAP 2Re3.2 )

Classes d'âge	Nombre de personnes
Moins de 20 ans	1
20-29 ans	2
30-39 ans	9
40-49 ans	7
50-54 ans	4
55-59 ans	4
60-64 ans	2
65 ans ou plus	1

## II.7) Ancienneté du personnel au 31 décembre 2018

Intervalles	Nombre de personnes
Moins de 1 an	4
De 1 à 4 ans	4
5-9 ans	10
10-19 ans	9
20 ans ou plus	3

## II.8) Implication des familles

Nombre

Nombre de familles (ou de représentants légaux) présentes (au moins un des deux parents) à l'élaboration du PPA 53

Nombre

Nombre d'enfants pour lesquels au moins une réunion avec l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) s'est tenue durant l'année 22

## II.9) Instances pour la participation des usagers

Disposez-vous d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ?  Oui  Non

Rencontrez-vous des difficultés pour constituer et/ou réunir le CVS ?

Aucune  Ponctuellement  Régulièrement  Systématiquement

## II.10) Formation du personnel au cours de l'année

Type de formation	Intitulé de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
D'adaptation/développement d..	PECS 2	14	3
D'adaptation/développement d..	Les écrits professionnels	14	4
Actions de prévention	Sensibilisation à l'utilisation des extincteurs	3.5	5
D'adaptation/développement d..	Approche Snoezelen	14	1
D'adaptation/développement d..	La question de la sexualité en institution	21	1
D'adaptation/développement d..	Snoezelen approfondissement	14	2
D'adaptation/développement d..	Prévention des risques de maltraitance en institution	14	1
D'adaptation/développement d..	Prise en charge des conduites agressives	14	14
Obligatoire (habilitation, SST, P..	Maintien et actualisation des compétences SST	7	3
	Journée de préparation à la retraite	7	1
D'adaptation/développement d..	Démarche de l'éducation cognitive	14	12
	Assistante de Direction	35	1
	Gestion du stress avec la mindfulness	20	1
D'adaptation/développement d..	Vie affective et sexuelle des adolescents déficients	7	11

## II.11) Commentaires de la partie II

*RH:*

*Peu de mouvements de personnel : 6 stagiaires en formation d'éducateur spécialisé ou de moniteur éducateur ont souhaité effectuer un stage au sein de l'établissement. Sur les 6 seuls 3 entraînent dans le cadre de stages gratifiés. L'équipe éducative s'est mobilisée pour les accompagner.*

*Dans les effectifs réels, sont comptabilisés 2,5 ETP d'enseignants non rémunérés par l'IMP (contrat simple éducation nationale) et 1 ETP d'apprenti AES financé par l'affectation d'un excédent budgétaire d'un exercice antérieur.*

*1 personne en CDD à 0.80 ETP (sur accord de l'ARS) renforce l'équipe pour accompagner un jeune présentant des troubles du comportement importants et n'étant plus en capacité d'intégrer un groupe et une personne assure un remplacement de congé parental à 0.50 ETP.*

*Formation*

*Outre les formations liées à la sécurité des biens et des personnes, la majorité des formations ont été axées sur l'approfondissement des connaissances liées à la prise en charge. La prise en charge des conduites agressives (l'objectif est d'apporter une réponse adaptée et graduée au comportement agressif de manière à pouvoir se protéger et à faire face à toute évolution de la situation), l'approche Snoezelen et la vie affective et sexuelle ont notamment marqué les formations de l'année.*

*Age du personnel et ancienneté*

*23% du personnel a plus de 55 ans et 40% plus de 10 ans d'ancienneté. On constate peu ou pas de turnover, le renouvellement du personnel se faisant plus par le biais des départs à la retraite que suite à des démissions.*

*CVS:*

*Le CVS s'est réuni 3 fois dans l'année. C'est un lieu d'échanges constructif. Les enfants et le personnel y sont représentés. Leur mandat étant arrivé à échéance, des élections pour renouveler les représentants des parents au CVS ont été organisées fin novembre, début décembre. 4 représentants élus dont un pour représenter les parents de l'antenne de Wissembourg.*

### III. ACCUEILS ET PROFILS DU PUBLIC ACCUEILLI

#### III.1) Modalités de fonctionnement

	Global	Internat	Semi-internat
Nombre de jours d'ouverture (Indicateur ANAP 3)			200
Nombre annuel de journées <b>théoriques</b> (Quel que soit le mode d'accompagnement)			8400
Nombre de journées <b>réalisées</b> (Quel que soit le mode d'accompagnement)			7780
dont nombre de journées réalisées en <u>accueil temporaire</u>			0
Nombre de journées <b>financées</b> (Quel que soit le mode d'accompagnement)			7653

#### **Taux de réalisation de l'activité (ANAP IPr4.1.1)**

#### **Taux d'occupation des places financées (ANAP IPr4.2)**

Nombre d'admissions en 2018  
(Hors accueil temporaire) 9

Nombre de places financées  
(Hors accueil temporaire) 42

#### **Taux de rotation des places financées (ANAP IPr5.2)**

*(hors accompagnement temporaire)*

Nombre d'admissions en **accompagnement temporaire** en 2018 0

Nombre de places financées en **accompagnement temporaire** en 2018 0

**Nombre moyen de personnes admises par place temporaire**

### III.2) Répartition de la population accompagnée en 2018 (du 01/01 au 31/12)

Toutes les données de la **partie III.2)** font référence à la **file active**.

**La file active** est l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année. Elle est égale à la population au 31 décembre + le nombre de sorties définitives dans l'année.

	Effectifs
File active des personnes accompagnées durant l'année ( <b>ANAP 2Pr7.2</b> )	53
Nombre de personnes en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	0
<i>dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans</i>	0
<i>dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus</i>	0
<b>Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation (ANAP IPr1.1)</b>	

#### Répartition de la file active selon la **modalité d'accueil**

	Effectifs
Internat complet (soit 7 jours sur 7)	0
Internat de semaine (soit 5 jours sur 7)	0
Accueil de jour	53
Internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)	0
Accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour...)	0
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire	0
Accueil/accompagnement temporaire	0

	Effectifs
Nombre total de <b>jours d'absence</b> des jeunes de la file active	865
<i>dont pour hospitalisation</i>	16
<i>dont pour maladie</i>	622
<i>dont pour sortie autorisée</i>	155
<i>dont pour motif injustifié</i>	72
<i>dont autres</i>	0

Nombre de personnes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif 49

**Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné (ANAP 2Pr7.1.1)**

### III.3) Profil des jeunes accompagnés, présents au 31 décembre 2018

Nombre de jeunes accompagnés selon le **type de déficience principale et associée**  
(Toutes personnes, y compris en accueil temporaire) (Indicateur **ANAP 2Pr6.3**)

	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	44	44
<i>dont déficience intellectuelle légère</i>	6	0
<i>Uniquement pour les IME</i> <i>dont déficience intellectuelle moyenne</i>	35	0
<i>dont déficience intellectuelle sévère</i>	3	0
Trouble du psychisme, du comportement ou de la communication	0	22
Troubles de la parole et du langage	0	13
Déficiences auditives	0	0
Déficiences visuelles	0	0
Déficiences motrices	0	0
Déficiences métaboliques	0	2
Cérébro-lésions	0	0
Autres types de déficiences	0	7

Parmi les effectifs signalés, combien sont (toutes personnes, y compris en accueil temporaire, au 31 décembre) :

	Effectifs
En situation de <b>handicap rare</b>	5
En situation de <b>polyhandicap</b>	0
Concernés par un <b>TSA</b> (Trouble du Spectre de l'Autisme)	5
<b>Epileptiques - Epilepsie active (plus de 12 crises par an)</b>	0
<b>Epileptiques - Epilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)</b>	3

Nombre de jeunes accompagnés **selon leur provenance** au 31 décembre (*Hors accueil temporaire*)  
Indicateur (**ANAP IPr3.1**)

Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	44
Provenant d'un établissement de santé	0
Provenant d'un établissement médico-social	0
Provenant d'un service médico-social	0
Autres provenances	0
Provenance non connue	0

Nombre de jeunes accompagnés **selon l'âge** (*Y compris accueil temporaire*) Indicateur (**ANAP 2Pr6.1**)

	Effectifs		Effectifs
Moins de 1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	18
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	26
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	0
3 à < 4 ans	0	18 à < 20 ans	0
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

### III.4) Focus sur les entrants en 2018 (Hors accueil temporaire)

#### Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Pour chacune des personnes entrées au cours de l'année 2018, veuillez renseigner la date de notification délivrée par la CDAPH, ainsi que la date d'admission dans l'établissement.

Pour se faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Ces données serviront à calculer les délais moyens avant admission.

Date de notification		Date d'admission	
01/05/2016		09/01/2018	
23/11/2014		19/03/2018	
16/09/2015		23/08/2018	
10/07/2013		23/08/2018	
18/11/2015		23/08/2018	
18/06/2014		23/08/2018	
25/04/2018		27/08/2018	
03/12/2015		19/11/2018	
05/12/2015		03/12/2018	

A quoi attribuez-vous les délais d'admission dans votre établissement ?

- Situation de sous effectifs (personnel)
- Augmentation des demandes
- Augmentation des durées de prise en charge
- Manque d'offre alternative sur le territoire
- Manque de ressources internes
- Manque de place dans un autre établissement
- Postes budgétés mais non pourvus
- Autres

<b>Âge des entrants</b>	Effectifs		Effectifs
Moins de 1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	6
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	3
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	0
3 à < 4 ans	0	18 à < 20 ans	0
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

#### Type de **scolarisation** avant l'admission (Indicateur **ES2018**)

##### **Scolarité dans un établissement MS uniquement**

UE interne à l'étab	0
UE externalisé	0
UEMA	0

##### **Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire**

Une journée ou moins par semaine dans l'établissement scolaire	0
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine dans l'établissement scolaire	0

##### **Scolarité dans un établissement scolaire uniquement**

ULIS	8
SEGPA	0
EREA	0
Enseignement ordinaire à temps complet	0
Enseignement ordinaire à temps partiel	0
Pôle d'enseignement des jeunes sourds (PEJS)	0
Autre	0

### Prise en charge antérieure (Indicateur **ES2018**)

	Effectifs		Effectifs
Uniquement en famille	1	IME	0
Milieu ordinaire	8	dont SEES (ex IMP)	0
CAMPS	0	dont SIPFP (ex IMPRO)	0
CMPP	0	SESSAD	1
EEAP	0	Autres ESMS	0
IEM	0	Services de psychiatrie infanto-juvénile	4
IES	0	Professionnels paramédicaux libéraux	0
ITEP	0	Autres	0

### III.5) Focus sur **les sortants** (sorties entre le 01/01 et le 31/12)

(Sortants, hors accompagnement temporaire ou hébergement temporaire, consultation ponctuelle et interruption ou sortie temporaire)

#### **Durée moyenne de séjour/d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (ANAP 2Pr6.4)**

**Cet indicateur sera calculé automatiquement à partir des données renseignées dans la page suivante**

	Effectifs
Nombre de <u>sorties définitives</u> dans l'année (y compris les <u>accueils temporaires</u> )	9
Nombre de sorties définitives dans l'année hors accueils temporaires	0
<i>Dont sorties avec notification</i>	0
<i>Dont sorties sans notification</i>	0

<b>Âge des sortants</b>		Effectifs	Effectifs
Moins de 1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	8
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	1
3 à < 4 ans	0	18 à < 20 ans	0
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur **activité ou accueil en journée après la sortie** (Indicateur **ES2018**)

	Effectifs
<b>Education générale ou professionnelle</b>	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage <b>avec</b> SESSAD	0
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage <b>sans</b> SESSAD	0
IME	8
Etablissement pour enfants polyhandicapés	0
ITEP	0
IEM	0
IES	0
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	1

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur **logement ou hébergement après la sortie** (Indicateur **ES2018**)

	Effectifs
Logement personnel	0
Hébergé chez parents, proches	8
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0
Famille d'accueil	1
Foyer d'hébergement	0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0
MAS ou FAM	0
Établissement de santé	0
Établissement social (MECS, maison relais,...)	0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0
Autre	0
Inconnu	0
Sans objet : décès	0

**Le suivi des sortants**

	Effectifs
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi <b>durant l'année 2018</b>	1
Nombre de jeunes sortis dans les <b>trois dernières années</b>	23

## Durée d'accompagnement des personnes **sorties définitivement**

Pour chacune des personnes sorties définitivement au cours de l'année 2018, veuillez renseigner la date à laquelle elle a été admise, ainsi que la date de sa sortie.

Pour se faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Date d'admission		Date de sortie	
20/09/2012		08/01/2018	
20/08/2009		12/03/2018	
26/08/2014		13/07/2018	
27/08/2010		13/07/2018	
25/08/2015		13/07/2018	
23/08/2011		13/07/2018	
27/08/2010		13/07/2018	
23/08/2011		09/11/2018	
27/08/2015		23/11/2018	

### III.6) Commentaire de la section III

*Cette année encore, il n'y a eu aucune demande de temps partagé avec une classe d'ULIS école ou collège. Au 31/12, 2 jeunes ont un suivi de 1 journée ou 2 demi-journées par semaine en hôpital de jour. Le nombre des jeunes admis suivis jusqu'à leur entrée à l'IMP est en augmentation.*

*Certains jeunes, de par leur fatigabilité importante, n'ont pas fréquenté l'IMP le mercredi matin.*

*Le délai d'attente moyen reste élevé dans la mesure où, depuis quatre ans, le nombre de places disponibles en IMPRO sur le secteur reste limité. Lorsqu'une opportunité de place se présente en IMPRO en cours d'année scolaire, priorité est donnée à la continuité de parcours et le jeune quitte donc l'IMP pour intégrer l'IMPRO.*

*Le nombre de jeunes présentant une déficience légère est en diminution et ceux présentant une déficience moyenne en augmentation. 5 jeunes répondent aux critères définissant le handicap rare et 5 jeunes ont des traits autistiques.*

*5 jeunes ont entre 14 et 15 ans et 4 ont 13 ans ce qui porte à 9 le nombre de jeunes sortants potentiels en juillet 2019. Comme les années précédentes, la difficulté d'orientation est plus prégnante pour les jeunes à potentiel plus faible. En effet, il est plus difficile pour ce profil de trouver une place disponible à la sortie de l'IMPRO où ils sont donc maintenus dans l'attente d'une admission en secteur adulte.*

*Dans ce contexte, des activités spécifiques pour les plus grands ont à nouveau été proposées.*

*Plus de la moitié des jeunes ont 11 ans et plus. Vu le peu de places disponibles en IMPRO et donc les difficultés d'orientation à 14 ans, le maintien des jeunes au-delà de 14 ans va perdurer dans les prochaines années.*

## IV. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

### IV.1 Répartition des jeunes accompagnés au 31 décembre selon leur **commune de domicile** (Hors accompagnement temporaire)

Les établissements ayant **une antenne ou une unité externe** peuvent préciser dans les commentaires (page suivante) les lignes qui correspondent à chacun des sites.

Pour saisir vos données, vous devez :

1. Télécharger le fichier Excel "Couverture géographique" en cliquant sur le lien ci-dessous

[Couverture géographique](#)

2. Saisir vos données dans le fichier (veillez à bien enregistrer votre document)

3. Déposer le fichier renseigné ci-dessous

*Couverture géographique (1).xlsx*

Couverture géographique (1).xlsx

### IV.2) Commentaires de la partie IV

*La couverture géographique reste vaste ce qui entraîne pour certains enfants des temps de transport de trois quarts d'heure à une heure. Les transports sont mutualisés avec le centre de Harthouse (établissement public), IMPRO voisin vers lequel sont orientés la majorité des enfants de l'IMP.*

## V. RÉSEAU PARTENARIAL

### V.1) Etablissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)

Catégorie ESMS	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
CAMSP	1	1	1
CMPP	1	0	0
ESAT	0	0	0
FAM	0	0	0
SEES (ex IMP)	3	0	0
SIPFP (ex IMPro)	4	1	1
IEM	0	0	0
ITEP	0	0	0
MAS	0	0	0
SESSAD	2	0	0
Autres ESMS	0	0	0

Autres ESMS :

### V.2) Structures/services hospitaliers

Raison sociale, service	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
HANDIDENT	1	0	0
SERVICE DE PEDIATRIE AU CHH	1	0	0
HJ - PEDOPSYCHIATRIE	1	0	0

### V.3) Professionnels libéraux

Catégorie de professionnels	Nombre de professionnels
<i>orthophonistes</i>	<b>30</b>
<i>kinésithérapeutes</i>	<b>5</b>

### V.4) Structures de la petite enfance

Catégorie de structure	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>
<b>Structures de la petite enfance</b>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Assistante maternelle</b>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Autres</b>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Autres structures de la petite enfance :</b>	<i>0</i>		

## V.5) Éducation nationale

Catégorie d'établissements	Nombre d'établissements	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>
École maternelle	1	0	0
École élémentaire	2	0	0
Collège	0	0	0
Lycée / Lycée professionnel	0	0	0
ULIS - Primaire	0	0	0
ULIS - Collège	0	0	0
ULIS - Lycée	0	0	0
SEGPA	0	0	0
EREA	0	0	0
Autres	0	0	0
<b>Autres structures scolaires :</b>	<b>0</b>		

## V.6) Loisirs

Raison sociale	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>

## V.7) Insertion professionnelle

Raison sociale	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>

## V.8) Protection de l'enfance

Raison sociale	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>
Services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE)	3	0	0
MECS	1	0	0
Établissement de placement PJJ (FAE, CEF, CER, EPE, UEMO)	0	0	0
AED	0	0	0
Accueil familial	3	0	0

## V.9) Services de l'État, collectivité territoriale, etc.

Raison sociale	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>
UTAMS Haguenau	1	0	0
SPE	2	0	0

## V.10) Autres partenariats (prévention...)

Raison sociale	Nombre de structures	<i>dont nombre de partenariats formalisés</i>	<i>dont nombre de conventions réellement mises en œuvre</i>
MEDIATHEQUE/LUDOTHEQUE	3	0	0
LES CLOWNS A L'HOPITAL	1	0	0
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	1	0	0
SERVICE JEUNESSE ET SPORTS	2	0	0

## V.11) Commentaires de la section V

*Le temps d'orthophoniste étant limité (0.23 TP), les suivis en libéral demeurent nombreux (30 jeunes suivis à l'extérieur).*

*6 jeunes sont suivis par les services de la protection de l'enfance: 3 en famille d'accueil, 3 par une AEMO. L'IMP est en lien avec ces différents intervenants pour se coordonner autour des projets des jeunes. Une des jeunes a changé de département (Moselle) durant l'été (changement de famille d'accueil). Pour éviter la rupture de son parcours déjà chaotique, nous l'accueillons jusqu'à juillet 2019 (les frais de transport sont pris en charge par le CD). Son emploi du temps a été aménagé au vu de sa fatigabilité et pour limiter le surcoût des transports (4 jours semaine). Nous sommes d'ores et déjà en contact avec son futur établissement.*

*Les partenariats sont toujours variés et actifs et permettent l'ouverture sur l'extérieur mais aussi l'accueil dans nos locaux de personnes extérieures à l'établissement (conseil municipal des enfants, les clowns à l'hôpital).*

## VI. DÉMARCHE QUALITÉ

### VI.1) Commentaires de la section VI

*La démarche qualité s'intègre dans la politique associative. Un COPIL qualité rassemblant les différents types d'établissement de l'ARSEA est en place.*

*Au niveau de l'IMP, le jeune est au centre du projet et de la prise en charge au quotidien. La réflexion est présente toute l'année pour ajuster au mieux l'organisation en fonction des besoins et attentes des jeunes.*

*Le plan d'action, suite à l'évaluation interne, a été élaboré. Il reprend les axes d'amélioration identifiés sur la base du rapport final.*

*Le groupe d'analyse des pratiques se poursuit sur les sites d'Haguenau et de Wissembourg (un GAP par site) sur le temps de travail et permet la cohésion d'équipe et la prise de recul par rapport à la pratique quotidienne. L'équipe pluridisciplinaire bénéficie du GAP à raison d'une heure trente toutes les 6 semaines.*

*Le plan de formation garantit l'actualisation des connaissances et la découverte de nouvelles techniques.*

*Le système d'information de l'Association est toujours en cours de restructuration et d'évolution pour une opérationnalité graduelle d'ici au premier semestre 2019. L'évolution du système d'information va permettre une plus forte mutualisation des supports et d'améliorer la circulation de l'information.*

*Dans un souci constant d'améliorer la prise en charge, en 2018 :*

- Développement des activités centrées sur l'autonomie pour les jeunes maintenus et sortants*
- Renforcement des équipes éducatives sur Haguenau et Wissembourg par des services civiques, en lien direct avec le développement de l'ouverture sur la cité (mise en sécurité, intégration en classe, activités motrices)*

## VII. PROJETS ET PERSPECTIVES

Veillez indiquer les projets et perspectives qui aboutiront à une modification du projet d'établissement (pour exemple, augmentation du nombre de places, modification du type d'accueil, changement dans l'organigramme de l'établissement...):

*Un PCPE en Moselle a été rattaché, fin 2018 à l'IMP. Ce dispositif permet de diversifier les modes d'accompagnement de l'Association. Il accompagne des enfants autistes sans solution adaptée ou en attente de place sur ce territoire.*

*Que ce soit sur le site d'Haguenau ou celui de Wissembourg, la question d'un projet architectural reste posée.*

*La réflexion en lien avec le CPOM a été initiée fin 2018.*

Veillez indiquer les nouvelles activités, nouveaux services rendus à l'utilisateur :

*Toutes les activités proposées tiennent compte des PPA.*

*L'activité Djembé a été reconduite. Cette activité est animée par un intervenant extérieur. Il s'agit d'un projet sur l'année scolaire. Cette activité se déroule cette année à l'IMPRO partenaire dans lequel sont orientés une majorité des jeunes accompagnés. Des jeunes de l'IMPRO participent également à cette activité. Cette activité commune avec l'IMPRO permet aux jeunes de l'IMP :*

- de découvrir leur futur établissement
- de retrouver certains de leurs anciens camarades
- de rencontrer des jeunes de l'IMPRO et de partager une activité avec eux
- de rencontrer des éducateurs de l'IMPRO
- de s'ouvrir sur l'extérieur

*Le nombre des jeunes ayant entre 13 et 15 ans étant toujours important, (9 sur 44), l'accent a été mis sur les activités spécifiques:*

*"multiservices" : petites tâches telles que rangement, nettoyage, ... chez différents partenaires comme l'association "La Graine"*

*"ménage en collectivité" : aide au ménage, repassage, ...*

*"Top Chef" : invention de recettes, courses, organisation, ...*

*Des activités entre des jeunes de l'IMP et du SESSAD (et inversement) ont été mises en place. Elles ont pour objectif :*

- pour les jeunes de l'IMP, de partager, avec des plus grands, une activité visant le travail de l'autonomie (orientation, démarches, ...) en vue de leur orientation en IMPRO.
- pour les jeunes du SESSAD, de partager une activité avec les jeunes de l'IMP (activité motrice, "débrouillardise") en vue d'une admission future à l'IMP et à l'IMPRO.

### VII.1) Commentaires de la section VII

Merci d'apporter les commentaires qui vous semblent nécessaires :

*L'équipe de direction a conscience de la nécessité de faire évoluer son offre de service en tenant compte de l'offre sur le territoire. Cette réflexion va s'inscrire dans le cadre de la réflexion CPOM et de la réflexion associative. Elle s'appuiera sur les orientations des politiques publiques (nomenclature, SERAFIN-PH, "zéro sans solution") d'une part et sur les expériences d'activités partagées entre l'IMP et le SESSAD d'autre part. L'évolution de notre offre de service passe notamment par une modification de l'agrément pour permettre la continuité dans les parcours et de s'adapter au plus près aux des besoins de chaque jeune accompagné. La perspective d'évolution la plus probable est la transformation de notre offre en dispositif IME.*

## VIII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

### VIII.1) Diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des jeunes

Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une **évaluation de leur IMC** (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année

Nombre 53

Nombre d'heures **d'activités physiques et sportives** programmées dans l'emploi du temps hebdomadaire

Type d'activités physiques	Nombre d'heures
Activités scolaires	2
Activités extra scolaires	11

Est-ce que la thématique de **prévention du surpoids et de l'obésité** et de la pratique d'une activité sportive a été abordées au cours de l'année lors :

- des CVS (Conseil de la vie sociale) :
- du PPA/PPS avec les parents :
- de réunions destinées aux jeunes :

La question de la **nutrition** et des **troubles alimentaires** éventuels a-t-elle été traitée au cours de l'année ?

Choisissez votre réponse :

Préciser le nombre d'enfants concernés : 5

Préciser les professionnels qui ont été associés (choix multiple) :

- IDE
- CESF
- Médecin
- Cuisinier
- Educateur
- Diététicien
- Orthophoniste
- Prestataire extérieur

## VIII.2) Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins

	Effectifs
Nombre de jeunes à jour de leurs <b>vaccinations obligatoires</b> , <u>parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active)</u>	52
Nombre de jeunes ayant bénéficié <b>d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste</b> , <u>parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active)</u>	2

## VIII.3) Prévention des conduites à risques

Nombre **d'actions de prévention** organisées dans l'établissement au cours de l'année

Thématique	Nombre de jeunes
Conduites addictives (alcool, drogues, jeux, écran...)	0
Santé bucco-dentaire	9
Obésité	4
Vie affective et sexuelle (VAS)	9

# INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

## 1) Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Données à renseigner au 31 décembre

	d'un placement			d'une mesure éducative	
	en famille d'accueil	chez un tiers digne de confiance	en MECS (ou foyer)*	AED	AEMO
Nombre de <u>mineurs</u> bénéficiant :	3	0	0	0	3
Nombre de <u>majeurs</u> bénéficiant :	0	0	0	0	0
* y compris à domicile					
Nombre d'enfants/jeunes majeurs bénéficiant d'une <u>mesure PJJ</u> :	0				

## 2) Inclusion scolaire

Données à renseigner au 31 décembre

	Effectif
Nombre de jeunes non scolarisés, <b>parmi les 3-15 ans</b>	9
Nombre de jeunes <b>de plus de 16 ans</b> scolarisés	0
Nombre de jeunes scolarisés entièrement dans une UE, au sein de l'établissement	17
Nombre de jeunes scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire	0
<i>UE "externalisée" élémentaire</i>	18
<i>UE "externalisée" secondaire</i>	0
<i>UEMA</i>	0
<i>UEEA</i>	0
<i>ULIS Primaire</i>	0
<i>ULIS Collège</i>	0
<i>ULIS Lycée</i>	0
<i>SEGPA</i>	0
<i>Lycée professionnel</i>	0
<i>EREA</i>	0
<i>MFR (Maison familiale et rurale)</i>	0
<i>Autre</i>	0

Effectif

Nombre de jeunes ayant fait au minimum un <b>stage</b> dans l'année (en milieu ordinaire ou protégé)	0
Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé	0
<i>Contrat d'apprentissage</i>	0
<i>Contrat de professionnalisation</i>	0
<i>Autre</i>	0

**Répartition des élèves selon leur niveau scolaire :**  
*(Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)*

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +
Cycle 1 (PS, MS, GS d'école maternelle)	0	18	8	0
Cycle 2 (CP, CE1, CE2)	0	3	6	0
Cycle 3 (CM1, CM2, 6ème)		0	0	0
Cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème)		0	0	0
Lycée général ou technologique			0	0
Bac Professionnel			0	0
CAP-BEP				0

### 3) Prise en charge médicale, paramédicale et psychologique

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes pris en charge par :		Effectif	
CMP		0	
Hôpital de jour (pédopsychiatrie)		2	
Nombre de jeunes suivis (hors bilan) :		En interne	En externe
Ergothérapeute		0	0
Kinésithérapeute		0	5
Orthophoniste		8	23
Orthoptiste		0	0
Psychologue		14	0
Psychomotricien		30	0
Psychiatre		0	0
Médecin rééducation fonctionnelle		0	0
Autre médecin		0	0
Autre		12	0

Nombre de jeunes faisant l'objet d'un **traitement médicamenteux** en raison de ses troubles psychologiques :

Effectif

2

#### 4) Capacité de communication des jeunes accompagnés

Données à renseigner au 31 décembre

	Effectif
Nombre total de jeunes <b>non oralisant</b>	8
Nombre total de jeunes concernés par un <b>outil de communication alternative</b>	9

#### 5) Transports

Données à renseigner au 31 décembre

Répartition des jeunes selon leur mode de transport domicile - IME :	Effectif
Taxi / VSL	1
Transporteur collectif (bus...)	41
Transport interne à la structure (y compris mutualisé)	0
Transport en commun	0
Par leurs propres moyens (marche, vélo, véhicule personnel ou familial)	2

#### 6) Commentaire de la section IME

##### *Transports:*

La majorité des enfants sont véhiculés par un transporteur que nous mutualisons avec le Centre d'Harthouse (IMPRO) ce qui permet de rationaliser les coûts. L'IMP couvre un vaste territoire sur le nord du département. Au 31/12, 2 jeunes sont véhiculés par leur famille. Suite à un changement de famille d'accueil, résidant à la limite de la Moselle, durant l'été, 1 jeune est véhiculée, dans l'attente d'une place à la rentrée dans un IME de ce secteur, par un taxi financé par le CD.

##### *Prise en charge médicale et paramédicale:*

Les prises en charge en psychomotricité sont proposées en groupe ou en individuel. Du fait de l'alourdissement des pathologies et pour s'adapter à l'évolution des profils des jeunes accompagnés, les séances en individuel sont plus nombreuses depuis la rentrée de septembre.

Le poste d'orthophoniste à 0,23 ETP ne permet pas d'assurer le suivi de tous les jeunes ayant une indication par le médecin. Des conventions sont donc signées avec chaque orthophoniste libéral accompagnant un jeune.

La kinésithérapie est totalement assurée par des libéraux avec lesquels nous signons également des conventions pour les pathologies liées à la déficience.

La prévention de l'hygiène bucco-dentaire se traduit par le brossage quotidien des dents après le repas de midi. Le dépistage n'a pu cette année être effectué par "Handident".

##### *Inclusion scolaire:*

La majorité des enfants sont scolarisés mais on constate une augmentation des enfants n'étant pas en capacité d'entrer dans les apprentissages scolaires. Pour les enfants scolarisés, le niveau se situe autour des cycles 1 et 2.

Compte-tenu d'une majorité qui ont plus de 11 ans, nous avons maintenu les plus jeunes en classe externalisée.

Pour les 9 enfants non scolarisés, l'accent est mis sur le travail cognitif et des prérequis.

##### *Activité physique et sportive:*

Le total des activités physiques et sportives hors temps scolaire est de 11H soit en moyenne 2H par enfant.